

La Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie prolongée d'un an

APA, 28-03-2016 Le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé de proroger d'un an, le mandat de la Mission des Nations Unies en Somalie (UNSOM), rapporte un communiqué reçu lundi à APA. La décision, souligne le communiqué, a été prise au vu de l'importance de l'UNSOM dans le soutien du processus de paix et de réconciliation en Somalie. A ce sujet, ajoute la même source, il est porté une attention particulière à la réalisation de la formation de l'État et de la réforme constitutionnelle ainsi qu'à la disposition d'un processus électoral inclusif, libre, juste et transparente en 2016 et la tenue des élections au suffrage universel d'ici 2020.

Selon le communiqué, le Conseil de sécurité des Nations unies a appelé tous les dirigeants des Etats membres fédéraux existants et émergents de la Somalie à coopérer pleinement avec le gouvernement dans la mise en œuvre de ces solutions. Le Conseil a également souligné son espoir qu'il n'y aurait pas de prolongation du calendrier électoral, autant pour la présidentielle que pour les législatives. Il a en outre appelé tous les acteurs et les institutions principaux en Somalie, dont le Parlement, à s'engager de façon constructive à assurer des progrès relatifs à la Vision 2016 avant le calendrier électoral de 2016. Selon le communiqué, le Conseil a également souligné l'importance de la réforme du secteur de la sécurité, en particulier le renforcement rapide et efficace de l'armée nationale somalienne. L'intégration planifiée et coordonnée des forces régionales aide à faciliter une participation plus efficace de l'armée dans des opérations conjointes avec la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM), a souligné le communiqué. Le conseil a par ailleurs appelé les forces fédérales à assumer une plus grande responsabilité dans le maintien de paix et de la sécurité ainsi que la protection des citoyens dans le pays.